

Forum

Dossier Interdisciplinarité

Le réseau comme forme d'organisation de l'interdisciplinarité « par le bas » : l'exemple de Développement durable et Territoires fragiles

Bertrand Zuideau

Économiste, CLERSE, UMR 8019, IFRESI-CNRS, Université de Lille 1, bâtiment SH2, Cité scientifique, 59655 Villeneuve d'Ascq cedex, France

Mots-clés :
interdisciplinarité ;
réseau ;
développement
durable ;
territoire ;
Nord-Pas-de-Calais

Résumé – Face aux difficultés, académiques et institutionnelles, de promouvoir une interdisciplinarité « par le haut », le réseau territorial de recherche apparaît comme une alternative prometteuse. À cet égard, l'article présente le réseau interdisciplinaire Développement durable et Territoires fragiles, constitué dans le Nord-Pas-de-Calais depuis la fin des années 1990. L'implication dans plusieurs opérations de recherche contractualisées et l'organisation d'une animation scientifique régulière (séminaires et revue numérique) ont aidé à conforter et à pérenniser cette initiative. Si, du point de vue de l'interdisciplinarité, l'activité du réseau n'est pas sans limites (notons en particulier l'absence regrettable de plusieurs disciplines des SHS), la flexibilité du mode d'organisation constitue un atout évident en termes d'efficacité.

Keywords:
interdisciplinarity;
network;
sustainable
development;
territory;
Nord-Pas de Calais
(France)

Abstract – The network as mode of organization of “bottom up” interdisciplinarity: the example of “*Développement durable et Territoires fragiles*” (Sustainable development and fragile territories). The regional research network offers an interesting alternative in the face of academic and institutional difficulties in promoting a “top down” interdisciplinarity. In this context, this article describes the interdisciplinary network “*Développement durable et Territoires fragiles*” (“Sustainable development and fragile territories”), set up in the Nord-Pas de Calais region (northern France) since the end of the nineties. Participation in several contract-based research operations, and the organization of a regular scientific activity (seminars and electronic journal), helped to consolidate and perpetuate this enterprise. If, from the point of view of interdisciplinarity, the activity of the network “*Développement durable et Territoires fragiles*” is not without its limitations (particularly the regrettable absence of several disciplines from the “social and human sciences”), its flexible mode of organization constitutes an obvious advantage in terms of effectiveness.

Le processus de production institutionnelle de l'interdisciplinarité est un chemin difficile, semé d'embûches. La propension d'un objet à requérir des lectures scientifiques pluri-, voire interdisciplinaires, ne suffit évidemment pas pour assurer la mise en place des cadres effectifs qui permettraient de telles approches scientifiques. Et l'environnement et le développement durable ne sont certes pas des exceptions à cette tendance dominante. Nombre d'instances scientifiques (jurys d'agrégation, CNU...) demeurent majoritairement ancrées sur des positions monodisciplinaires, même si des disciplines relativement récentes (par exemple l'aménagement du

territoire) sont davantage propices à une ouverture scientifique plus large. Dès lors, il est possible qu'un même établissement, porteur dans son ensemble d'un discours favorable à l'interdisciplinarité, maintienne des pratiques de gestion ou de politique scientifique assez strictement monodisciplinaires. Les chercheurs sont alors fréquemment soumis à des « injonctions paradoxales » (Comité de rédaction [NSS], 2004), voire, plus explicitement, à un double langage. Ajoutons à cela que des éléments de logique de pouvoir sont à même d'interférer avec la logique scientifique (Muxart, 2004), rendant plus difficile encore une réelle programmation interdisciplinaire.

Face aux difficultés de constitution d'une interdisciplinarité « par le haut », il peut alors être tentant de

Auteur correspondant : Bertrand.Zuideau@univ-lille1.fr

privilégier une dynamique « par le bas », d'organiser des initiatives locales ou régionales et d'en assurer la montée en puissance. Notons bien, à cet égard, que la dynamique « par le bas » n'exempte nullement de certaines difficultés. Notamment, les chercheurs empruntant les voies épineuses de l'interdisciplinarité demeureront, à l'évidence, soumis aux contraintes des procédures d'évaluation monodisciplinaire. Leur positionnement dans leurs laboratoires respectifs pourra également s'avérer délicat. D'autre part, de telles initiatives n'induisent pas nécessairement de rupture par rapport aux structures « d'en haut ». Bien au contraire, des appuis institutionnels exogènes pourront être sollicités. L'inscription dans des programmes scientifiques mettant en avant l'interdisciplinarité sera également recherchée. La réussite des expériences en dépendra généralement. D'une certaine manière, ces initiatives locales et régionales utiliseront la marge de manœuvre qu'offrent indiscutablement les politiques scientifiques s'affichant en faveur de l'interdisciplinarité, et ce, quelles que puissent être les limites ou les contradictions internes révélées par ces politiques. Elles y répondront avec une flexibilité adéquate, avec le souci de ne pas brusquer les structurations institutionnelles existantes, évitant ainsi de provoquer des évolutions qui se révéleraient à terme préjudiciables.

C'est peut-être parce que l'interdisciplinarité est un chemin difficile qu'une attitude institutionnellement prudente – même si ambitieuse sur le plan scientifique – est à préconiser. Il est vrai que les diverses initiatives prises par les chercheurs, dans leurs universités ou leurs établissements de recherche, ne résultent pas, le plus souvent, de telles stratégies, qui seraient ainsi explicitement définies. C'est au travers d'une reconstitution après coup qu'il est possible de les considérer comme des réponses opportunes aux accrocs de l'interdisciplinarité en devenir. En remontant à leurs origines, on découvrirait plutôt la sollicitation d'une institution, la participation à une opération de recherche, l'intérêt et le plaisir de travailler ensemble...

Cet article a pour objet de présenter un exemple d'interdisciplinarité « par le bas » : le réseau de recherches Développement durable et Territoires fragiles, qui existe, dans le Nord-Pas-de-Calais, depuis la fin des années 1990. Il va s'agir de retracer ici la naissance et la structuration de ce réseau, d'en souligner les principales caractéristiques et finalement d'en établir un bref bilan en termes d'acquis, mais aussi de difficultés, au regard de l'interdisciplinarité.

Origines du réseau

Jusqu'aux années 1990, dans le Nord-Pas-de-Calais, les recherches universitaires sur l'environnement ne se sont guère montrées propices à l'interdisciplinarité.

D'ailleurs, pour ne parler que des sciences humaines et sociales, leur rôle en la matière s'est avéré quasi inexistant, à l'exception tout à fait notable des travaux en géographie. Dans ce contexte atone, un programme de recherche, adopté dans le cadre du contrat de plan État-région (1994-1998), mais principalement inspiré par le conseil régional, a eu un impact significatif et a fortement aidé la structuration de la recherche sur la (les) thématique(s) environnementale(s). Il s'agit du programme de recherches concertées (PRC) Environnement et activités humaines (Encadré 1). Ce programme a suscité un rapprochement de scientifiques issus de disciplines diverses, allant des sciences de la Terre et du vivant jusqu'aux sciences humaines et sociales, en passant par la médecine et la pharmacie. L'objet de ce programme de recherche était principalement l'analyse des interactions entre activités humaines et environnement naturel, en prenant comme site de référence celui de Metaleurop-Nord, producteur de plomb (jusqu'à 2003), dans le cœur du bassin minier, entre Lens et Douai.

D'autres variables institutionnelles du même ordre, elles aussi le plus souvent initiées par la région, ont eu un rôle d'impulsion vis-à-vis de possibles échanges entre chercheurs, issus de disciplines diverses, mais également de liens plus forts et plus réguliers que par le passé avec d'autres acteurs (administrations d'État, collectivités locales, associations, dans une moindre mesure entreprises). On citera ainsi, sans vouloir être exhaustif, la constitution du pôle de compétences « sites et sédiments¹ pollués » en 1995, le lancement de la Conférence permanente du bassin minier en 1996, la création du Centre de ressources sur le développement durable en 2001²...

Ces différentes initiatives, avec au premier chef le PRC, ont constitué des éléments propices à une interdisciplinarité d'origine « exogène », suivant la typologie de Marcel Jollivet et Jean-Marie Legay (2005). Il s'agit là d'un terreau qui, en particulier, a favorisé le rapprochement des chercheurs en sciences sociales, intéressés par les questions d'environnement et de développement durable, et suscité des habitudes de travail en commun. Un premier groupe d'une dizaine de chercheurs en sciences sociales s'est ainsi constitué en réseau. À la fin des années 1990, il prend le nom de Développement durable et Territoires fragiles (DDTF), appellation valant également pour le programme-cadre dont il est porteur. Comme son nom l'indique, DDTF a pour objet général l'analyse de la dimension territoriale du développement durable, mettant l'accent sur la notion de « territoires fragiles ». À cet égard, la fragilité s'entend comme vulnérabilité du territoire, autant vis-à-vis de contraintes écologiques particulières (par exemple zones soumises

¹ À l'origine, « sites et sols pollués ».

² Pour une description de ces initiatives, on pourra se reporter à Zuindeau (2002).

Encadré 1. Le programme de recherches concertées Environnement et activités humaines

Suite aux élections régionales de 1992, la constitution d'une majorité PC, PS, écologistes et l'arrivée de Marie-Christine Blandin, une « Verte », à la tête de la région ont incontestablement induit une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans les décisions et une inflexion explicite des politiques vers le thème récent du développement durable. Dans le domaine de la recherche, entre autres opérations décidées, la région a encouragé un rapprochement des scientifiques autour du thème de la pollution des sols. C'est ainsi que, progressivement, a émergé le programme de recherches concertées Environnement et activités humaines, dont les objectifs ont été consignés au sein du contrat de plan État-région 1994-1998.

Le site de Metaleurop-Nord, dans l'arrondissement de Lens, caractérisé par de fortes pollutions historiques par métaux lourds, a été retenu comme terrain de référence. Cependant, une mobilisation assez large des chercheurs régionaux ayant été activée, trois projets ont été spécifiés pour tenir compte au mieux de la diversité des intérêts scientifiques. Le premier projet a porté sur le site de Metaleurop-Nord stricto sensu, visant l'analyse des transferts de pollutions du site vers l'homme en passant par les différents vecteurs que sont l'air, le sol, l'eau, les végétaux et les animaux. Ce projet a réuni la majeure partie des chercheurs impliqués : chimistes, agronomes, biologistes, pharmaciens, médecins, toxicologues. Le deuxième projet a eu pour objet l'analyse du sous-sol et des éventuels dysfonctionnements hydrogéologiques. Ce faisant, il a eu pour territoire d'étude l'ensemble du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Ce projet a mobilisé des géologues et des géographes. Le troisième projet envisageait, quant à lui, une analyse socioéconomique des interactions entre environnement et activités humaines. Il s'intéressait, comme le premier, au site de Metaleurop, mais en l'incluant dans un territoire plus large (celui du district d'Hénin-Carvin), jugé plus pertinent aux yeux des chercheurs en SHS concernés : économistes, géographes, psychologues de l'environnement, sociologues.

La spécification de trois projets n'a pas empêché les échanges nombreux entre scientifiques impliqués, toutes disciplines confondues, en particulier au travers de séances de restitution des travaux assez régulières.

Par la mobilisation de nombreux chercheurs, par l'incitation aux coopérations scientifiques interdisciplinaires, par une indéniable montée en puissance de la recherche en environnement dans la région, par l'ensemble de ses résultats scientifiques, ce programme a connu un succès certain. Il se poursuit actuellement, mais ne comporte plus qu'un seul axe, centré sur le site de Metaleurop. Cependant, les autres recherches entreprises se sont prolongées dans le cadre d'autres opérations de recherche : par exemple, le troisième projet s'est finalisé via l'appel d'offres du CNRS « Territoires, environnement et nouveaux modes de gestion : "la gouvernance en question" » (cf. Encadré 2).

au risque d'inondation) qu'au regard de remises en cause socioéconomiques (par exemple les territoires d'ancienne industrialisation soumis à la reconversion économique).

Si certains éléments du contexte institutionnel ont eu indéniablement un effet incitateur sur la constitution du réseau DDTF, il est clair, pour autant, que ce dernier n'a à aucun moment « dépendu » d'un tel contexte. La longévité du réseau (plus de cinq ans à ce jour), l'adoption d'un programme scientifique propre, la recherche d'une animation scientifique régulière, ont été et sont encore le gage d'une réelle autonomie au regard des institutions, notamment territoriales. C'est pourquoi l'hypothèse d'une « interdisciplinarité par le bas », c'est-à-dire procédant principalement des chercheurs eux-mêmes, a été avancée. La présentation du fonctionnement et de l'activité scientifique du réseau va aider à valider cette hypothèse.

Caractéristiques du réseau

Actuellement, le groupe DDTF³ compte une vingtaine de chercheurs, l'imprécision du terme « vingtaine » étant

³ Il est possible d'obtenir de l'information sur le réseau DDTF grâce au site Internet de l'IFRESI à la page http://www.ifresi.univ-lille1.fr/site/2_Recherche/22_Programmes/RDDT/1.htm ou sur le site de la revue électronique *Développement durable et Territoires* : <http://developpementdurable.revues.org/>

à relier au caractère non figé de la démarche et à une implication inégale, dans le temps, des participants. Effectivement, DDTF n'est ni un laboratoire ni une équipe de laboratoire. C'est un réseau, sans définition institutionnelle particulière, dont les membres travaillent, principalement mais pas exclusivement, dans des établissements de recherche et d'enseignement supérieur de la région Nord-Pas-de-Calais. En l'occurrence, un contingent important de l'effectif est issu de 5 (sur 7) universités de la région : Lille 1, Lille 2, Lille 3, Université d'Artois, Université du Littoral Côte d'Opale. Les participants au réseau demeurent évidemment membres de leurs laboratoires respectifs (7 en tout). En termes de disciplines, sont présents des économistes, des géographes et des politistes (à peu près à parts égales) et, en moindre nombre, des sociologues.

Le réseau est abrité par l'Institut fédératif de recherches sur les économies et sociétés industrielles (IFRESI), institut fédératif du CNRS, créé à la fin des années 1980 et qui regroupe 15 laboratoires de sciences humaines et sociales. Vis-à-vis de DDTF, l'IFRESI est à la fois un espace de rencontre – « neutre », si l'on peut dire, au regard de la configuration des laboratoires d'appartenance – et un dispensateur de moyens. Par ailleurs, dans le cadre de la programmation scientifique de l'institut, telle que revue à la faveur du nouveau projet quadriennal 2006-2009, le réseau est à l'origine d'un axe à part entière et porteur du même intitulé. Cet axe est la reprise approfondie du premier programme scientifique évoqué

précédemment, au travers duquel le réseau a d'abord fonctionné. Il retient trois problématiques :

- L'analyse des conceptions sociales de l'environnement. Ce premier thème porte sur la question des représentations dans le domaine de l'environnement et sur la relation de codétermination prévalant entre ces représentations et les pratiques d'acteurs vis-à-vis des usages environnementaux. Que peut-on dire de la variabilité des représentations au regard de la variabilité des problèmes ? Comment, d'ailleurs, se construisent socialement les « problèmes » environnementaux ? Comment les situations de crise économique et sociale interfèrent-elles avec les regards portés sur l'environnement ? Quel rôle est joué par l'« expert » dans la construction des représentations et des pratiques ?
- L'analyse socioéconomique des jeux d'acteurs et des modes de gouvernance. Comment se positionnent les acteurs face aux tensions et aux risques nouveaux ? Ces derniers suscitent-ils des divergences d'intérêt se superposant aux clivages existants ou favorisent-ils, au contraire, des rapprochements, voire des consensus ? Quelles réponses, quelles coopérations, sont organisées par les acteurs publics locaux, nationaux et internationaux ? Les tensions et les nouveaux risques sont-ils l'occasion de renouveler les politiques existantes et les relations entre les acteurs ? Assiste-t-on, en la matière, à l'émergence de nouveaux processus de connaissance, conduisant à des innovations technologiques, institutionnelles ou, plus largement, sociales à même de conférer un autre contenu aux stratégies de développement ? Quels sont les cadres théoriques pertinents du point de vue de l'articulation des dimensions sociale, économique et environnementale ? Comment repenser les stratégies de développement à divers échelons spatiaux ?
- L'évaluation. La problématique d'évaluation proposée est destinée tout autant à l'existant des territoires porteurs de difficultés ou de risques en termes de développement durable qu'aux politiques mises en œuvre. L'évaluation est a priori plurielle. Elle est à même d'emprunter des formes diverses, plutôt perçues comme complémentaires qu'antagoniques : évaluation monétaire des externalités environnementales et/ou sociales ; analyses multicritères ; construction et application d'indicateurs axés sur la vulnérabilité et la durabilité territoriale ; analyse socioéconomique des risques intégrant l'étude des éventuelles politiques de prévention.

Cette orientation scientifique générale fait figure de programme-cadre, sur la base duquel des opérations de recherche sont spécifiées, en réponse ou non à des appels d'offres. La participation des chercheurs du réseau à ces opérations n'est nullement obligée. Elle s'effectue

« à géométrie variable ». L'organisation des actions peut aussi donner lieu, bien sûr, à des coopérations avec d'autres scientifiques, extérieurs au réseau, relevant des SHS comme d'autres disciplines. L'encadré 2 présente trois exemples d'opérations de recherche ayant impliqué plusieurs membres du réseau.

De même que le réseau ne dépend pas d'une source exogène spécifique, il ne se fonde pas non plus dans une opération de recherche particulière. Ainsi, sa pérennité ne repose pas sur les promesses hypothétiques de prolongement des opérations existantes, mais est redevable de la volonté des chercheurs de travailler ensemble. À cet égard, DDTF organise une animation scientifique qui prend des formes diverses.

Un séminaire, le « Séminaire interdisciplinaire sur le développement durable » (SIDD), fait se réunir à peu près mensuellement, pendant l'année universitaire, les membres du réseau, tout en étant ouvert à d'autres acteurs intéressés⁴. L'optique interdisciplinaire est privilégiée, tant du point de vue de l'auditoire, des conférenciers, que des sujets traités. Par exemple, sur ce dernier point, la programmation 2005-2006 a retenu, entre autres, les thèmes d'exposés suivants : « Développement durable et interdisciplinarité : pourquoi et comment faire ? » par Marcel Jollivet (Ladyss) ; « Une contribution théorique au développement durable : regards croisés sur la biodiversité » par Pierre Alphandéry (Inra) et Catherine Aubertin (IRD) ; « Prendre en compte la dimension sociale des programmes environnementaux : un enjeu essentiel » par Jérôme Ballet (C3ED)...

À plusieurs reprises, le réseau a également mis sur pied des journées d'études, généralement en lien avec d'autres structures de recherche ou des organismes territoriaux (dernière en date : « Évaluer le développement durable : enjeux, méthodes, démarches d'acteurs », co-organisée par le Centre ressources du développement durable (CERDD) avec le soutien de la région).

Enfin, et c'est probablement la composante principale de l'animation scientifique, les membres de DDTF ont lancé une revue électronique en 2002 : *Développement durable et Territoires*, qui, depuis novembre 2005, est disponible sur le portail de revues en sciences humaines et sociales Revues.org (Encadré 3).

Quel bilan en termes d'interdisciplinarité ?

Tout exercice d'autoévaluation est sujet à caution, surtout lorsqu'il n'a pas donné lieu à une consultation exhaustive de l'ensemble des intéressés et qu'il se résume en définitive au point de vue de l'un des coanimateurs du collectif concerné. L'auteur de ces lignes sera, par conséquent, prudent quant à l'appréciation de l'efficacité du réseau et privilégiera les éléments de constat.

⁴ Cf. compte rendu dans ce numéro.

Encadré 2. Exemples d'opérations de recherche ayant impliqué le réseau de recherche DDTF

Gouvernance et territoires face à l'émergence des stratégies du développement durable : les espaces à forte contrainte environnementale de la région Nord-Pas-de-Calais

Cette opération résulte de l'appel d'offres du CNRS « Territoires, environnement et nouveaux modes de gestion : "la gouvernance en question" ». L'objectif du projet était d'analyser comment, dans le contexte particulier du Nord-Pas-de-Calais, les grandes questions environnementales interrogent la gouvernance en lui imposant des cadres territoriaux complexes et mouvants et comment la structure politico-administrative locale, en liaison avec les acteurs de la société civile, intègre ces questions dans son champ d'analyse et d'action.

Trois thématiques environnementales étaient concernées :

- les séquelles écologiques héritées du bassin minier ;
- la gestion de l'eau dans ses différents aspects (risques hydrologiques, gestion de la ressource et qualité des eaux) ;
- la pollution atmosphérique et ses conséquences sanitaires.

Trois approches ont été privilégiées :

- la relation entre territoire, gouvernance et nature des problèmes environnementaux ;
- l'analyse du rôle des acteurs et des dynamiques de proximité ;
- les représentations spatiales et cartographiques et leur rôle dans la gestion des questions environnementales.

Politiques régionales de l'environnement et développement économique : une approche territoriale – PREDAT

Cette opération résulte de l'appel d'offres du ministère de l'Écologie et du Développement durable ainsi que du ministère de l'Équipement (PUCA) relatif à la thématique « Politiques territoriales et développement durable ». Elle a pour objet l'analyse des effets économiques, territorialement situés, des politiques d'environnement dans le Nord-Pas-de-Calais. L'opération croise deux thématiques et deux terrains :

- la question des pollutions atmosphériques et de l'écologie industrielle sur le territoire du Dunkerquois ;
- la question de la requalification environnementale dans le bassin minier.

Action concertée incitative de recherche : Instituer le développement durable (ACIIDD) <http://aciidd.net/>

Cette opération, financée par le ministère de la Recherche en partenariat avec l'Inra et l'IRD, est consacrée à « l'institutionnalisation du développement durable ». L'objectif de la recherche est d'appréhender les modes d'apprentissage, d'appropriation et d'application des principes du développement durable. Il s'agit de voir en quoi l'apparition et la diffusion de la problématique du développement durable permet de réinterroger les différents modes de régulation et de mobilisation collective (jeux, actions collectives, négociations, conflits... entre acteurs locaux) et de contribuer à une réflexion sur les modes d'émergence de la « gouvernamentalité » (au sens de Foucault) en matière de durabilité. La recherche interroge différents terrains (acteurs associatifs et sociaux, collectivités locales, acteurs politiques). Le cadre privilégie une approche interdisciplinaire mêlant science politique, sociologie des professions, de la mobilisation et de la décision publique.

Encadré 3. La revue « Développement durable et Territoires » <http://developpementdurable.revues.org/>

Développement durable et Territoires est une revue scientifique qui propose une approche interdisciplinaire du développement durable à l'échelle du territoire. En adoptant une conception élargie de la notion d'environnement, elle entend contribuer à la réflexion sur les formes et les finalités des logiques du développement dans nos sociétés contemporaines.

Cette revue, uniquement électronique, a été créée en 2002. Son mode de publication privilégie les dossiers thématiques, avec appel à propositions : gouvernance locale, ville durable, dimensions humaine et sociale du développement durable, etc.

Indépendamment de son ancrage scientifique, *Développement durable et Territoires* témoigne de la volonté d'être ouverte à l'ensemble des acteurs intéressés par le développement durable. Elle dispose de l'appui de plusieurs institutions : région Nord-Pas-de-Calais, ADEME, agence de l'eau Artois-Picardie, DRIRE-DIREN Nord-Pas-de-Calais.

Depuis novembre 2005, cette revue est accessible sur le portail du réseau Revues.org (<http://www.revues.org/>), qui présente une cinquantaine de revues électroniques dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Sur un plan général, DDTF tend à faire montre de sa pérennité : le groupe fonctionne depuis plus de 5 ans ; le séminaire, tout autant. Par sa migration vers le portail Revues.org, la revue électronique connaît désormais une nouvelle étape importante. Un certain regroupement de forces a été permis qui, progressivement, gagne en visibilité auprès d'instances de recherche, ainsi qu'auprès des acteurs locaux et régionaux. Au plan national, des

présentations du réseau ont été réalisées⁵ et des prises de contact, voire des collaborations, commencent à s'amorcer, prenant, certes, jusqu'à présent plutôt la forme de relations interpersonnelles. Au plan international, une

⁵ Par exemple, dans le cadre de l'atelier « Développement durable » du PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture) dont rend compte Zuindeau (2003).

coopération existe entre la revue *Développement durable et Territoires* et la revue canadienne, également électronique, *Vertigo*⁶.

La flexibilité du réseau est une caractéristique jugée très favorablement. Loin de susciter la suspicion des laboratoires constitués, qui pourraient éventuellement y voir le signe avant-coureur d'une recomposition institutionnelle, ce regroupement souple a, en quelque sorte, été positivement « utilisé » par l'IFRESI pour aider à la définition d'un nouvel axe de recherche, jugé opportun dans la perspective du nouveau quadriennal.

Le réseau inscrit ses ambitions de recherche à l'intersection de deux domaines qui requièrent spécialement l'interdisciplinarité : le développement durable et le territoire. Les disciplines mobilisées dans le cadre du réseau peuvent ainsi offrir des regards croisés sur la problématique dans son ensemble, ou aident à décrypter, tour à tour selon les points forts respectifs, ce qui pour les autres disciplines fait plutôt figure de « boîtes noires » : par exemple, l'apport des sociologues sur les questions de représentations, des politistes sur les processus de décision politique, des économistes sur les évaluations environnementales, des géographes sur les questions d'emboîtement d'échelles spatiales...

Il faut, cependant, admettre une certaine contingence dans la mise en association. Des disciplines, qui auraient éminemment leur place dans l'étude d'une problématique telle que le développement durable dans son lien avec le territoire, sont malheureusement absentes du réseau : ainsi du droit, ainsi de l'histoire (pour se limiter ici aux seules SHS). Il ne faut évidemment pas voir de motifs scientifiques à de telles carences ; elles sont plutôt le résultat d'interactions personnelles et des premières habitudes de travail prises en commun. À nouveau, le rôle de l'IFRESI peut également être souligné, car la majeure partie des membres du réseau sont aussi membres de l'IFRESI, tandis que les disciplines non représentées dans le réseau sont peu ou pas représentées au sein de l'IFRESI. Du coup, l'interdisciplinarité du réseau DDTF prend la forme, dans une certaine mesure, d'une « interdisciplinarité de proximité » (Jollivet et Legay, 2005) – celle qui peut sembler le plus aller de soi, même si, en pratique, sa capacité de diffusion demeure, elle aussi, contenue par les freins institutionnels et académiques.

Peut-être, le lecteur supposera même une forme de régression de DDTF par rapport à l'interdisciplinarité beaucoup plus ambitieuse qui caractérisait le PRC, au milieu des années 1990, puisque ce dernier conviait d'emblée, outre les SHS, les sciences de la vie et les sciences de la Terre. En réalité, il faut voir plutôt DDTF comme un « noyau dur », avec son organisation particulière et son animation scientifique, autour duquel se définissent des cercles plus larges, associant d'autres disciplines

(elles-mêmes organisant entre elles des rapprochements spécifiques) et entrant en relation de travail avec le noyau dur pour des opérations de recherche particulières⁷, voire des événements ponctuels (journées d'études ou réunions de travail)⁸. À nouveau, il faut souligner l'importance du travail d'interdisciplinarité « par le bas » qui s'exerce en continu, commence à être pérenne et, ponctuellement, répond à des sollicitations extérieures.

Il ne s'agit pas de proposer un modèle binaire figé : interdisciplinarité « par le bas » versus interdisciplinarité « par le haut ». Chaque processus d'interdisciplinarité entremêle, en réalité, des aspects d'incitation, voire des injonctions exogènes, et des initiatives et/ou des capacités de réponses internes à des collectifs de chercheurs. Ce qui est vrai, s'agissant du réseau DDTF, c'est que son existence ne résulte pas d'une volonté de structuration émanant des têtes des laboratoires ni, a fortiori, des directions centrales des établissements. Même si le contexte général s'est avéré propice, notamment le contexte sociopolitique régional, même si des facteurs d'impulsion ont joué un rôle significatif (en particulier le PRC), ce réseau s'est autoconstitué et c'est collégialement que ses membres ont décidé des formes d'animation scientifique, maintenues au fil du temps. Certes, l'initiative et sa confortation ont bénéficié de la bienveillance des laboratoires concernés et plus encore de l'appui matériel et scientifique de l'IFRESI. Cependant, la décision de créer et de pérenniser le réseau est redevable essentiellement aux chercheurs concernés. Du coup, une certaine contingence est à assumer. Le réseau est axé sur les SHS et ne laisse qu'une place limitée aux interdisciplinarités avec les autres sciences. Bien plus, certaines disciplines relevant des SHS sont durablement absentes du dispositif, bien qu'elles aient fortement à voir avec la problématique « développement durable et territoire » (droit, histoire). Ce sont là des failles qui trouveront peut-être une réponse réellement satisfaisante ultérieurement. En attendant, le travail d'interdisciplinarité du réseau continue de s'exercer « chemin faisant », suivant les choix de recherche et les modalités de fonctionnement décidés par ses membres.

Références

- Comité de rédaction [NSS], 2004. Invoquées, pratiquées, critiquées : les interdisciplinarités en débat, Dossier Interdisciplinarité, *Natures Sciences Sociétés*, 12, 1, 50-51.
- Jollivet, M., Legay, J.-M., 2005. Canevas pour une réflexion sur une interdisciplinarité entre sciences de la nature et sciences sociales, *Natures Sciences Sociétés*, 13, 2, 184-188.

⁷ Outre la poursuite du PRC, nous pensons à un projet de zone atelier (CNRS), « Lys Escaut », malheureusement avorté.

⁸ À cet égard, le rôle initiateur du Comité régional stratégique de recherches en environnement peut être mentionné.

⁶ Site Internet : <http://www.vertigo.uqam.ca/>

- Muxart, T., 2004. La programmation des recherches interdisciplinaires en environnement au CNRS. Logique scientifique ou logique de pouvoir?, *Natures Sciences Sociétés*, 12, 3, 310-315.
- Zuindeau, B., 2002. Développement durable et territoires de reconversion : la place de la recherche dans les nouvelles politiques régionales, in Larrue, C. (Ed.), *Recherche et développement régional durable : actes du Troisième symposium européen, Tours, 18 et 19 décembre 2000*, Tours, Maison des sciences de l'homme villes et territoires, 157-169.
- Zuindeau, B., 2003. La recherche en environnement et sur le développement durable : le réseau « Développement durable et territoires fragiles » (Nord-Pas-de-Calais), in Garin-Ferraz, G., Goudet, F. (Eds), *Questions à propos du développement durable : les travaux de l'atelier du PUCA*, La Défense, Éditions du PUCA, 112-117.